

**COMMUNE DE LA TABLE**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 OCTOBRE 2023**

Membres en exercice : 10  
Membres présents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le 20 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Geoffrey THOMAS, Clément JACQUEMMOZ

Absents Excusés : Jean Caillet, pouvoir à Jean François Claraz  
Michel Foray, pouvoir à Clément Jacquemmoz  
Patrice Chappellet, pouvoir à Claudine Perrin

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

**Ordre du jour**

1. Acquisitions foncières
2. Cœur de Savoie : Fixation du montant des attributions de compensation 2023.
3. Suppression et création d'un emploi d'adjoint technique territorial.
4. Tarification de la location de la salle polyvalente pour les professionnels.
5. Fixation de la durée d'amortissement des subventions versées dans le cadre du guichet unique pour la rénovation énergétique.
6. Décision modificative Budget EAU : Transfert de crédits.

Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 01 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité

**1. Acquisitions foncières dans le cadre du projet d'extension de salle des fêtes**

Le point 1 est reporté

**2. Coeur de Savoie : Fixation du montant des attributions de compensation 2023 (DELIB 2023.06.01)**

Conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts qui dispose dans son alinéa V-1 ° bis : « Le montant de l'attribution de compensation et les conditions de sa révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges. »

Concernant la commune de LA TABLE le Conseil communautaire a décidé de lui attribuer pour 2023 une attribution de compensation d'un montant de 28606€.

Après délibération, le conseil approuve le montant de cette attribution de compensation à hauteur de 28606€

**3. Suppression et création d'un emploi d'adjoint technique territorial (DELIB 2023.06.02)**

La commune dispose d'un poste d'adjoint technique territorial dont les missions sont l'entretien des locaux communaux, des parties communes des gîtes du Villard de La Table ainsi que l'accueil pour le gîte touristique et le ménage. A l'issue d'une rencontre avec l'agent concerné, il a été constaté que le nombre d'heures effectives étaient inférieures au nombres d'heures contractuelles. Il a été proposé de revoir le temps de travail à la baisse du poste d'adjoint technique territorial à 3h hebdomadaires.

Il convient en parallèle d'abroger la délibération 2021.07.06 portant création d'un emploi d'adjoint technique à 4h15 hebdomadaires

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à 3 heures hebdomadaires

#### **4. Tarification de la location de la salle polyvalente pour les professionnels. (DELIB 2023.06.03)**

Actuellement la location de la salle polyvalente est payante uniquement pour les résidents et non-résidents selon les tarifs précisés par délibération 2014.09.03. cependant, la commune reçoit des demandes de la part de professionnels pour proposer des activités payantes (de type yoga, gym...) dans la salle polyvalente. Aussi, il est proposé d'instaurer un tarif annuel de 150€ pour les demandes de la part de professionnels qui souhaite exercer leurs activités dans la salle polyvalente.

Après délibération, le conseil approuve la proposition à la majorité moins 2 abstentions (Cladine PERRIN et Patrice CHAPPELET)

#### **5. Fixation de la durée d'amortissement des subventions versées dans le cadre du guichet unique pour la rénovation énergétique. (DELIB 2023.06.04)**

Le Maire indique que les subventions versées dans le cadre du guichet unique pour la rénovation énergétique s'imputent au compte 20422 et que ce compte est amortissable. Il convient donc de fixer une durée d'amortissement.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil fixe les durées d'amortissement à 5 ans pour les subventions d'équipement biens mobiliers, matériels, étude, à 30 ans, pour les subventions d'équipement biens immobiliers et installations, à 40 ans pour les subventions d'infrastructures d'intérêt national.

#### **6. Décision modificative Budget EAU : Transfert de crédits. (DELIB 2023.06.05)**

Le transfert d'un montant de 200€ du compte 6061 vers le compte 701249 est approuvé à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **TRAVAUX**

##### **ACHEVES**

###### **Paratonnerre**

Pose et mise en service du 2eme paratonnerre sur le clocher de l'église et mise aux normes du parafoudre.

###### **Caniveaux La Provençère**

Les caniveaux sont posés.

##### **DECALÉS**

###### **Marquages au sol**

Les marquages au sol sont reportés au printemps 2024.

###### **Mur intérieur du cimetière**

Les travaux du mur du cimetière sont reportés au printemps 2024, sauf si une période de beau temps permet la réalisation des travaux cette année dans de bonnes conditions

##### **EN COURS**

###### **Défense incendie**

Les travaux d'implantation de la réserve incendie ont débutés le 16 octobre 2023.

Le montant des travaux s'élève à 99 755.30 € HT

L'abattage des arbres est réalisé, les bois stockés seront prochainement proposé à la vente, sous la responsabilité de l'ONF.

###### **Four communal**

Afin de permettre le prêt du four communal, la commune va procéder à la rédaction du règlement d'utilisation.

Reste à réaliser :

- Fourniture et pose d'un plan de travail
- Eclairage, prise de courant
- Achat par la commune de petits matériels

La date de l'inauguration sera fixée ultérieurement.

### **AFFAIRES COMMUNALES**

##### **PROPRIETE VUILLERMET**

La commune va signer l'acquisition de la propriété Vuillermet (maison et parcelles) le 25 octobre prochain.

##### **INTEMPERIES DU 24/07/2023**

Des dégâts ont été occasionnés par le grêle sur les vitraux de l'église : Estimation des travaux : 6 000.00 €  
Expertise Groupama prévue le 23 novembre prochain.

## EAU

Le constat est fait que la qualité de l'eau issue du captage des Quinquins distribuée par le syndicat continue de se dégrader plus d'un an après la mise en service des pompes. L'eau est plus agressive et décape l'intérieur des canalisations. La commune s'inquiète du risque de fuites. Le service juridique de L'AMRF a été saisi pour savoir qui est responsable par rapport à la turbidité de l'eau, le fournisseur ou le distributeur. Une réunion du syndicat des eaux est prévue le 06/11/2023 avec l'ensemble des maires des communes adhérentes à laquelle les maires de La Table et du Verneil sont conviés.

Certains membres du conseil s'inquiètent du coût occasionné par les purges régulières faites pour nettoyer le réseau d'eau. M. le Maire indique que la consommation d'eau issue des purges est prise en compte par le Syndicat.

## ALPAGE DU CHAMPET : BILAN DE LA SAISON 2023

Début le 27 juin 2023 et fin de l'estive le 15 septembre 2023.

14 prédatons déclarées. (30 ovins et caprins, un chien)

Etat des lieux de départ du chalet : RAS

Les surfaces débroussaillées sont supérieures aux prévisions, les engagements sont respectés.

## FORÊT

La commune constate l'effondrement des cours concernant les ventes d'automne : parcelles 12-15-13

La Présentation du plan de gestion des forêts communales 2023-2042 est planifiée le 14 novembre 2023

## SIBRECSA

Le SIBRECSA propose aux particuliers une subvention pour l'achat d'un broyeur de végétaux partagé.

Modalités d'aide à l'achat d'un broyeur mutualisé sur le site du SIBRECSA :

<https://sibreca.fr/valoriser-dechets/aide-a-lachat-collectif-dun-broyeur/>

## RESTOS DU COEUR

A compter du 24 octobre 2023, un camion itinérant des Restos du Cœur fera escale à La Table tous les mardis de 13h30 à 14h sur la place de l'église.

Les inscriptions peuvent se faire sur place ou par mail sur l'adresse : [ad73.itinerant@restosducoeur.org](mailto:ad73.itinerant@restosducoeur.org)

## ANTENNE TOWER CAST

L'ANFR (agence Nationale des Fréquences) interviendra le 30/10/2023 pour mesurer les ondes électromagnétiques avant la mise en service de la nouvelle antenne sur 4 sites préalablement définis.

## COPROPRIETE AVEC CRISTAL HABITAT

Toute copropriété a l'obligation de nommer un syndic. CRISTAL SYNDIC est nommé pour administrer la copropriété (bâtiment Mairie et ses 4 appartements).

La gestionnaire nommée est : **Mme Sonia Vaucanson**

La première assemblée générale s'est tenue le 17/10/2023

Les charges de copropriété s'élèvent à 4974€ de septembre 2023 à septembre 2024 et comprennent assurance multirisques, les frais de chauffage, et les frais comptable.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement aura lieu du 18/01 au 17/02/2024.

## BULLETIN MUNICIPAL 2023

Le bulletin 2023 est en préparation et devrait être distribué fin décembre 2023.

## COMMEMORATION

Cérémonie du 11 novembre 1918 : 11 heures devant le monument aux morts suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. La participation des écoles est souhaitée.

Prochain conseil municipal vendredi 24 novembre 2023 à 19h00.

La séance est levée à 21h55

La Secrétaire de séance  
Claudine PERRIN



Le Maire  
Jean-François CLARAZ

